

# Questions habituelles

## Temporalité

Les formations ne sont pas semestrialisées, et se déroulent selon deux sessions.

En M1 et en M2 Pro, aucun regroupement présentiel n'est proposé, à la différence du M2R pour lequel il y a un regroupement en début d'année, lors de la Toussaint (fin octobre - début novembre, sur une semaine).

## Débouchés / évolutions professionnels

Les débouchés professionnels, pour les personnes qui ne seraient pas déjà en poste, touchent notamment les **domaines liés à la diversité linguistique et à l'appropriation des langues**

Ex. : enseignement et la formation de formateurs dans le domaine du FLE/S et d'autres langues, direction pédagogique de centres de langues et de centres de ressources, encadrement des formations linguistiques dans le cadre du CAI, intervention auprès d'entreprises ou de collectivités territoriales pour des études et préconisations dans le domaine linguistique et sociolinguistique, etc.

Spécifiquement, la spécialité PIPOL permet à des personnes, souvent déjà en situation professionnelle ou vivant à l'étranger, de :

- favoriser leur formation tout au long de la vie ;
- enrichir leur pratique professionnelle en développant des compétences d'analyse et de réflexivité ;
- envisager des réorientations professionnelles par l'évolution de leurs compétences ;
- développer, à partir de Tours, la recherche scientifique à l'international et/ou des pratiques professionnelles adossées à ces recherches, notamment dans les pays dits « du Sud » ;
- de mener et/ou d'enrichir leur recherche et/ou leur pratique professionnelle par la mise en œuvre de modalités distancielles.

Ainsi, la spécialité permet diversement, selon les cas :

- la **valorisation d'une situation professionnelle** plus ou moins déjà installée (ou la reconnaissance institutionnelle par le diplôme de compétences de terrain),
- la **construction de compétences professionnelles et d'une situation professionnelle**

... dans les secteurs liés à la diversité linguistique et à l'appropriation des langues, dans le champ de l'enseignement et de la formation du français langue étrangère et seconde, dans l'action et la coopération linguistique et culturelle en faveur de la francophonie ou la direction pédagogique de centres de langues et de centres de ressources, etc.

## Frais d'inscription

Des frais spécifiques à la modalité distanciel sont à ajouter aux frais de scolarité usuels, à déterminer selon votre situation (M1 : 500 euros la première année d'inscription, 250 euros si réinscription // M2 Pro et R : 600 euros la première année d'inscription, 300 euros si réinscription)

**NB** : Le cas du *congé de formation* est possible : le SUFCO prend alors en charge les éléments administratifs. Les étudiant.e.s en situation professionnelle dont les études ne sont PAS financées par leur employeur, ne relèvent quant à eux pas du SUFCO mais des services de scolarité de la formation initiale.

## Pré-requis

**Linguistiques** (Etudiants allophones)  
**niveau C1** en français exigé.

## Académiques

- **M1** : option FLE de licence, DU FLE, validation des acquis (en fonction de l'expérience, du parcours académique et du projet professionnel du candidat).
- **M2** : sur dossier et éventuellement entretien (adapté à des modalités distancielles : téléphone ou visio-conférence légère).

## Stages professionnels (parcours Pro)

- **M1** : au moins 100 heures - missions d'enseignement
- **M2 Pro** : au moins 300h - missions encadrantes **et**, dans des proportions variables selon le parcours antérieur et les projets professionnels, missions d'enseignement

### **NB - Dispense de stage**

Pour des salariés en activité dans les champs du FLE/S, de la coopération linguistique ou culturelle ou autres, la prise en compte de l'activité professionnelle peut donner lieu à une validation totale ou partielle du stage professionnel, facilitant ainsi leur accès à la formation et la réussite de celle-ci.

- **M1** : contacter la responsable de la formation (Cécile Goi - [cecile.goi@univ-tours.fr](mailto:cecile.goi@univ-tours.fr)).  
NB : la dispense totale ou partielle de stage professionnel ne dispense pas de la rédaction d'un écrit, qui prendra alors la forme d'un rapport professionnel d'expérience (et non d'un rapport de stage).
- **M2 Pro** : cette question sera abordée dans le cadre du cours "Expériences professionnelles et ressources".

## Enseignants / tuteurs / suivi

Dans tous les cas, les dispositifs distanciels en jeu, au niveau du M1 comme du M2, comprennent des contenus de cours et des activités élaborés par des enseignants spécialistes des domaines concernés [les **concepteurs**]. L'accompagnement dans les activités et à l'appropriation des contenus est assuré par des **tuteurs** (selon différentes formes d'échanges : forums, etc.), à l'écoute de chaque étudiant et eux-mêmes spécialistes des domaines concernés.

## Responsables

**Spécialité FLE/S - Pluralités, interculturel, politiques linguistiques** : Isabelle Pierozak – [isabelle.pierozak@univ-tours.fr](mailto:isabelle.pierozak@univ-tours.fr)

**M1** : Joanna Lorilleux - [joanna.lorilleux@univ-tours.fr](mailto:joanna.lorilleux@univ-tours.fr)

**M2 Pro** : Emmanuelle Huver - [huver@univ-tours.fr](mailto:huver@univ-tours.fr)

**M2 R** : Isabelle Pierozak – [isabelle.pierozak@univ-tours.fr](mailto:isabelle.pierozak@univ-tours.fr)

avec l'appui de Céline Debot – [foad.sodilang@univ-tours.fr](mailto:foad.sodilang@univ-tours.fr) (secrétariat pédagogique)